

CONSEIL MUNICIPAL BEZ ET ESPARON

Le Conseil Municipal de la Commune de Bez & Esparon (Gard), s'est réuni le Jeudi 28 Janvier Deux mille seize, à Dix-Huit Heures Trente, sous la présidence de Monsieur Claude MARTIN, Maire.

Etaient Présents :

M. Jacques NEGRON – 1^{ier} Adjoint, Mme Sabine MALARTE - 2^{ème} Adjoint,
M. Paul GRAZIOSO, M. Laurent NEGRE, Mme Aurélia
SCHAHMANECHE, M. Patrick BOURDIN, M. André GAWRA, M.
Bernard COUGOULUEGNE, Conseillers.

Absents Excusés : Mme Christel VIOT CARVALHO, M. Emmanuel RIBEYRE

Secrétaire de séance : Mme Sabine MALARTE

ORDRE DU JOUR :

Achat Lion d'Or

M. Le Maire rappelle que le Conseil Communautaire a approuvé la réalisation d'une Opération de Développement Economique et Touristique consistant en la création d'un point d'accueil multiple rural et de chambres d'hôtes sur la Commune.

Afin de régulariser la situation juridique de cette opération, la Communauté de Communes du Pays Viganais a proposé de rétrocéder à la Commune ledit bien au moyen d'une vente à terme.

Ces modalités consistent à étaler sur trente années, le paiement de la somme de 418 255.80€, au moyen de trente échéances annuelles constantes dont le montant annuel sera de 13 941.86€ pour la première échéance fixée au 1^{er} avril 2016, et la dernière au 31 mars 2046.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité, approuve l'acquisition et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer l'acte.

Télésurveillance des Bassins

M. Le Maire rappelle le projet qui consiste à mettre en place une télésurveillance sur les réservoirs et des équipements hydrauliques afin d'améliorer le fonctionnement du réseau. Le projet pour lequel nous avons sollicité le Cabinet CETUR aura un coût prévisionnel de 53 605€ HT. A l'achèvement de ces travaux, nous percevrons 10 721€ du département du Gard et 32 163€ de l'Agence de l'eau.

De plus, nous avons demandé des subventions pour changer les vannes défectueuses du village ; le devis estimatif des travaux était de 7 800€, la subvention du département du Gard sera de 1 560€ et celle de l'Agence de l'eau sera de 4 680€. Nous allons lancer l'appel d'offre pour ces travaux.

Réseau d'eau potable à Esparon

La municipalité a dû faire face une nouvelle fois à une fuite d'eau à Esparon. Nous avons dû faire intervenir la Saur pour trouver cette fuite. M. Le Maire suggère qu'un dossier de demande de subvention soit fait pour refaire tout le réseau qui s'avère trop vétuste. M. Bourdin Patrick pense qu'il n'y a que le réseau qui passe sous la route qui doit être refait car il serait dommage de casser les calades des ruelles.

Vœux du Conseil Municipal

Dimanche à 11H30 dans la salle polyvalente.

Question diverses

Commune Nouvelle

M. Le Maire souhaite qu'une réflexion soit entamée sur l'opportunité de faire une commune nouvelle. Quels sont les avantages et inconvénients de la mutualisation ? Quelle taille de nouvelle commune, sachant que les dotations de l'Etat sont augmentées de 5% pour les entités qui atteignent 1 000 habitants.

M. Le Maire souhaite que la population prenne une part active dans cette réflexion.

Déjections canines

Les voies communales sont jonchées de déjections. Un mot va être distribué dans les boîtes aux lettres afin de rappeler aux propriétaires qu'ils sont responsables de leurs animaux et qu'ils encourrent une amende 35€.

Elagage

M. Le 1^{er} adjoint tient à saluer le travail des Agents Communaux et de M. Le Maire pour l'élagage des platanes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à Dix-Neuf heures Vingt-cinq minutes.

Le Maire

Claude MARTIN